

# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



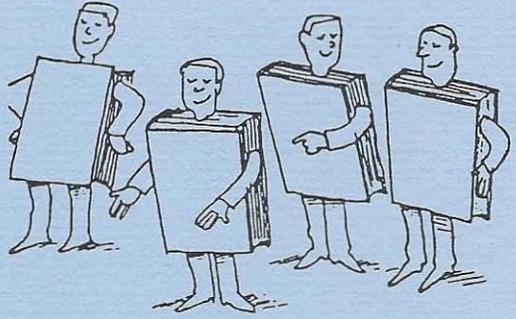
---

No 49

Juin 1996

Genève

## *Ce qu'ils ont dit*



Ereinté d'ouragans, tout empesé de sel et de ciel, il se laissa tomber à l'aube comme un oiseau de pierre, harassé de voyages, trempé de nuages.

C'est son ombre qui réveilla l'enfant, son ombre comme une étoile sombre filant sur ses paupières.

Et c'est au bruit de sa chute derrière les dunes que l'enfant se leva à contre-jour puis marcha contre le vent vers le désert.

Le livre épuisé gisait, là, parmi les ondes de sable provoquées par le choc.

L'enfant le souleva avec peine tant ses pages étaient lourdes d'eau, de sel, de coquillages, de lambeaux d'algues et d'herbes.

Il resta accroupi longtemps, le livre ouvert et pantelant posé sur ses genoux, face au soleil. Longtemps.

Quand le soleil eut fini de boire l'eau du livre, quand le vent eut léché chaque grain de sel, le livre dans sa langue sèche de papier froissé chuchota :

"Je suis un livre vieux, un vieux livre d'images fatigué, lissé par tant de mains que mes couleurs s'écaillent et laissent sur le bout de vos doigts des paillettes d'argent comme les papillons, usé par tant de visages que les grains de mon papier s'effritent comme le sable de ton désert.

C'est toi, enfant des dunes, c'est toi qui tournera ma dernière page.  
Viens, je t'emmène dans la forêt feuillue de mes images. Viens... "

Et l'enfant tourna la première page...

## LES « P'TITS PAPIERS » DU PRÉSIDENT... ET DU DÉLÉGUÉ

### Composition du Comité

Votre Comité s'est réuni pour la première fois dans sa nouvelle composition le 22 avril dernier. Il s'est réparti les tâches de la manière suivante :

- *Présidence; relations avec le Comité de rédaction de « Hors-Texte »; relations avec la BBS; défense de la profession; « Hors-Texte spécial 25 ans »; archives*  
→ **Michel GORIN** (E.S.I.D., 28 Rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4 / tél. 320-93-11 / e-mail Michel.Gorin@ies.unige.ch)
- *Relations avec les membres; relations publiques; relations avec le « Forum interrégional de Suisse romande »; repas des 25 ans*  
→ **Marina BENAKIS** (Bibliothèque de la Cité, 10 Tour-de-Boël, 1204 Genève / tél. 418-32-64)
- *Gestion du fichier d'adresses; formation et formation continue; « Midi-AGBD »; suivi du dossier « bénévolat »*  
→ **Dominique BERLIE** (Bibliothèque municipale des Eaux-Vives, section adultes, 2 Rue Sillem, 1207 Genève / tél. 786-93-00)
- *Vice-présidence; relations avec l'E.S.I.D.; relations avec le « Forum interrégional de Suisse romande »; défense de la profession; repas des 25 ans*  
→ **Bernadette CHEVALIER** (Bibliothèque du Musée d'ethnographie, 65/67 Bd. Carl-Vogt, 1205 Genève / tél. 418-45-60)
- *Gestion des finances; formation et formation continue; « Midi-AGBD »; AGBD et Internet*  
→ **Véronique GONCERUT ESTÈBE** (Bibliothèque de l'Institut européen, 3 Pl. de l'Université, 1211 Genève 4 / tél. 705-72-71 / e-mail goncerut@uni2a.unige.ch)
- *Relations avec le « Forum interrégional de Suisse romande »*  
→ **Sylvia KUCZYNSKI** (Bibliothèque de la Cité / tél. 418-32-22 & Bibliothèque des sciences de l'Antiquité, 3 Pl. de l'Université, 1211 Genève 4 / tél. 705-71-20)
- *Formation et formation continue; « Midi-AGBD »; AGBD et Internet*  
→ **Martine LEPLAY FONTANA** (Bibliothèque SES, 102 Bd. Carl-Vogt, 1211 Genève 4 / tél. 705-80-49 / e-mail leplay@uni2a.unige.ch)
- *Secrétariat*  
→ **Nancy RIHS** (Bibliothèque des Sciences de la Terre, 13 Rue des Maraîchers, 1211 Genève 4 / tél. 702-66-21)

### Objectifs 1996/1997

Cinq objectifs principaux ont été retenus par le Comité :

1. Organisation aussi régulière que possible d'activités destinées aux membres (en particulier dans le cadre de « Midi-AGBD »)
2. Célébration des 25 ans de l'AGBD en 1997
3. Élaboration de pages AGBD sur le serveur WEB de la BBS (Internet)

4. **Collaboration avec les associations-soeurs de Suisse romande (au sein du « Forum interrégional de Suisse romande »)**
5. **Organisation - en 1997 et en éventuelle collaboration avec la BBS - d'un voyage à Paris, pour y découvrir la nouvelle Bibliothèque de France.**

Votre Comité va mettre l'accent sur « Midi-AGBD » : quelques exposés-débats sur des thèmes professionnels auront dorénavant lieu chaque année, à ce moment de la journée qui nous paraît privilégié. Si vous avez des idées, des suggestions, faites-le nous savoir ! Et montrez-nous votre intérêt... en participant massivement à ces conférences... ou votre désintérêt... en nous faisant part de vos critiques... Mais MA - NI - FES - TEZ-VOUS, que diable !!!!...

L'AGBD aura 25 ans en 1997, et votre Comité envisage deux actions particulières pour marquer cet événement :

- parution d'un **numéro spécial de « Hors-Texte »** sur le thème général suivant : « Que s'est-il passé ces 25 dernières années dans les bibliothèques genevoises et quelle influence les changements intervenus ont-ils eu sur le travail des bibliothécaires, comment ces derniers les ont-ils ressentis ? ». Le Comité de rédaction, avec la collaboration du soussigné, prend en charge l'élaboration de ce numéro spécial qui devrait paraître mi-97
- organisation d'un **repas** auquel tous les membres seront conviés : il nous a paru important de prévoir une manifestation conviviale à l'occasion de cet anniversaire.

L'AGBD est bientôt présente sur **Internet**, grâce à quelques pages qui seront développées sur le serveur BBS. Notre association côtoiera ainsi la BBS ou l'American Library Association dans l'espace cybernétique ! Plus sérieusement, cet outil mis gratuitement à notre disposition par la BBS représentera pour nous un nouveau moyen d'information destiné aux professionnels.

Nous allons renouer le contact avec nos associations régionales-soeurs de Suisse romande (« **Forum interrégional de Suisse romande** »), nos objectifs étant très semblables, afin de créer entre nous des synergies.

Enfin, votre Comité espère pouvoir organiser l'an prochain un **voyage à Paris** pour y visiter la Bibliothèque de France voulue par François Mitterrand, la Médiathèque de la Villette... et que sais-je encore !

#### Groupe de travail « Déontologie »

Constitué à l'instigation de l'AGBD, composé de 7 personnes (parmi lesquelles Jacqueline Court, Geneviève Nicoud, Françoise Zutter et le soussigné) et placé sous la responsabilité de Geneviève Nicoud, il tente d'élaborer un projet de code de déontologie destiné aux bibliothécaires de notre pays. Le travail en cours fera l'objet d'une brève présentation officielle dans le cadre du congrès BBS de Crans-Montana (18-21 septembre 1996).

### Assemblée des délégués BBS

Lors de sa séance du 16 février, l'Assemblée des délégués a, en particulier :

- longuement discuté de la circulation de l'information au sein de la BBS et plus spécifiquement entre Comité-directeur et délégués, pour en arriver à la conclusion qu'une attention particulière devait être portée à cette question, sans pour autant qu'elle nécessite de prendre des mesures coercitives
- adopté des « Lignes directrices pour l'indemnisation des groupes d'intérêt en ce qui concerne les activités menées au profit de la BBS », document que l'AGBD ne manquera pas de faire valoir si l'occasion se présente
- pris acte des difficultés d'ARBIDO, dont les éditeurs devront à l'avenir jouer un rôle plus actif et donner une ligne rédactionnelle claire à la publication
- élu le soussigné à sa présidence, tâche nouvelle, ardue... mais passionnante !

### Élections au Comité-directeur de la BBS

Pour terminer, signalons que lors du congrès de Crans-Montana, l'Assemblée générale de la BBS élira un ou deux nouveaux membres du Comité-directeur, en remplacement de Jacques Cordonier (le « père » de la BBS actuelle, auquel va notre reconnaissance pour l'immense travail effectué en faveur des bibliothèques et des bibliothécaires de notre pays) et Hannes Hug. Permettez-moi de dire haut et fort - au risque de déplaire à certain(e)s -, que si la Romandie se révèle incapable de proposer au moins un(e) candidat(e) pour remplacer Jacques Cordonier, elle sera SEULE responsable d'une représentation francophone minoritaire au sein de cet organe (Marie-Claude Troehler et Jean-Frédéric Jauslin se représentent). La faute n'en appartiendra pas à nos collègues suisses-alsémiens...

### Marie-Claude Troehler candidate à la présidence de la BBS

En termes de profil, la candidature de notre collègue et amie (et membre d'honneur ! ) Marie-Claude Troehler, soutenue par le Comité-directeur de la BBS, offre un nombre important d'avantages : elle est bibliothécaire diplômée, représentante de la lecture publique, responsable d'une bibliothèque de taille moyenne (on a souvent fait le reproche aux grandes bibliothèques de posséder quasiment de droit un siège au Comité-directeur), et Suisse-romande. En outre, last but not least, si elle est élue à Crans-Montana, la BBS se doterait pour la première fois, à la veille de son centième (!) anniversaire, d'une femme comme présidente : voilà qui devrait mobiliser tout ce que notre pays compte de femmes actives dans notre profession... et de bibliothécaires masculins soucieux de corriger ce qui doit bien être considéré comme une spécificité injustifiable...

**Votre Comité soutient par conséquent officiellement la candidature de Marie-Claude Troehler et espère pouvoir fêter son élection dans les montagnes valaisannes autour d'un verre de blanc provenant des coteaux... valaisans !!**

**Michel GORIN**

## LA BIBLIOTHEQUE POST-MODERNE : entre fonctionnalité et esthétique

Congrès LIBER - Paris 22 - 26 janvier 1996

Sur le thème porteur de l'architecture des bibliothèques, la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche réunit une centaine de participants en provenance de dix-neuf pays d'Europe occidentale et orientale pour écouter les spécialistes du domaine apporter leur concours en la matière.

Plusieurs facteurs associés contribuèrent à faire de ces rencontres une expérience réussie. Si Paris comme lieu de congrès présentait un attrait particulier, en raison de son rôle dans le domaine des bibliothèques, la diversité des visites offertes, qui a su allier modernité et relation au patrimoine historique de la France, répondait à des intérêts éclectiques. L'offre comprenait d'importants centres de production d'information documentaire, dont la Bibliothèque de l'Institut Pasteur, récemment inaugurée, la Bibliothèque Nationale de France à Tolbiac, la Bibliothèque Centrale du Museum National d'Histoire Naturelle, le Pôle Universitaire Léonard de Vinci, dans le quartier de la Défense, la Bibliothèque Sainte-Geneviève et la Bibliothèque Mazarine.

Les projets et les réalisations furent présentés par de prestigieux architectes. Leurs contributions mirent en valeur le rôle humaniste de l'architecte, qui devrait prendre en compte les contraintes imposées par la gestion des bibliothèques contemporaines. Un des critères de réflexion résida dans le fait que les centres documentaires ne seront plus jamais de simples entrepôts de livres, mais qu'ils devront être conçus pour abriter des services multiples et complémentaires. Il s'agit donc d'envisager l'intégration dans l'environnement de volumes adaptés à des besoins diversifiés. C'est par l'utilisation judicieuse de la lumière, de l'acoustique, des matériaux, des végétaux et du mobilier à l'intérieur de plans ingénieux que l'architecte peut apporter une réponse simple à la demande complexe des utilisateurs actuels. Des expériences intéressantes furent apportées en particulier par : MM. Harry Faulkner-Brown, Anthony Quinsee, Grande-Bretagne, Robert Chapelier et Pierre Riboulet, France, Eckhard Gerber, Allemagne, Tuomo Siitonen, Finlande, Bjarne Hammer, Danemark, Willy Aeppli et Bernard Cormier, Suisse. Des descriptions techniques de sites illustrèrent les enjeux précités, notamment : le Carré d'Art de Nîmes, la nouvelle bibliothèque de recherche de l'Institut Pasteur, la bibliothèque de l'Université de Paris VIII-Saint-Denis, la bibliothèque universitaire de droit de Berne, la Bibliothèque Royale de Copenhague, la Bibliothèque Hartley de l'Université de Southampton, les nouveaux bâtiments de bibliothèques en Suisse, le projet de construction de la bibliothèque universitaire centrale de Varsovie, la nouvelle Bibliothèque des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Libre de Bruxelles et bien sûr la nouvelle Bibliothèque Nationale de France.

Associés aux architectes, les professionnels des bibliothèques de plusieurs pays européens se sont attachés à développer la philosophie de la bibliothèque moderne, flexible, informatisée et technologique. Ce nouveau profil s'éloigne d'un lieu réduit à un contenant pour laisser la place à un pôle formé de relations interconnectées capable de répondre simultanément à plusieurs objectifs. La bibliothèque contemporaine et future doit être envisagée comme un lieu attractif, associant ses missions traditionnelles de conservation et de mise à disposition des supports de la connaissance à la gestion des nouvelles technologies. Conçue comme un prisme fonctionnel pour la mise en valeur des collections et l'incitation à l'utilisation des réseaux, elle doit offrir un cadre harmonieux où l'utilisateur et le personnel se sentent bien et complémentaires.

Des témoignages pertinents furent fournis par MMmes Marie-Françoise Bisbrouck, Martine Blanc-Montmayeur, Isabelle Gautheron, Corinne Verry et MM.Philippe Bellaval, Jean Favier, Michel Melot, François Reiner, pour la France, ainsi que MM. Elmar Mittler, pour l'Allemagne, Jean-Pierre Devroey, pour la Belgique, Alois Schacher, pour la Suisse et MMmes Ivi Eenmaa pour l'Estonie, Eva Kobierska-Maciuszko, pour la Pologne et Marta Viragos pour la Hongrie.

Le congrès de LIBER vient confirmer à ceux qui pouvaient encore en douter, en raison de l'évolution des réseaux, que la bibliothèque comme bâtiment demeure dans sa pérennité. A l'heure de toutes les contradictions entre conservation et communication, l'édifice moderne contribue à projeter par son architecture emblématique l'image de la stabilité face à la surabondance des données bien souvent dénuées de structure. Ainsi la bibliothèque du vingt et unième siècle sera et sera bien vivante, mais selon le critère de Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques de France, qu'il faut citer : "Nous sommes passés d'une logique de l'accumulation à une logique de l'articulation."

La convivialité de l'accueil doit aussi être relevée, la documentation abondante, le système de traduction mis à disposition et l'étonnante soirée de clôture du congrès, sur les manèges du Musée des Arts Forains. Cette dernière occasion devait rappeler aux participants que l'architecture des bibliothèques, alliée au charme de la mise en valeur des traditions culturelles font de Paris un passage obligé.

Le dossier contenant les thèmes et les textes de LIBER - PARIS, janvier 1996, est disponible à la

Bibliothèque de l'UHEI  
132, rue de Lausanne  
1211 Genève 21  
Tél. 731 17 30  
Fax 738 29 04  
E-mail felicite@rappard.unige.ch

Françoise Félicité

## **BIBLIOTHEQUES DE LA FACULTE DES LETTRES : TRAVAUX A L'AILE JURA**

Le 13 juillet 1995 étaient inaugurées officiellement les nouvelles bibliothèques de l'Aile Jura de l'Université de Genève.

Depuis plusieurs années, on avait décidé de regrouper plusieurs bibliothèques de la Faculté des lettres dispersées dans différents sites (notamment au Landolt ou à l'Ecole de médecine) avec la bibliothèque de la Faculté de théologie, d'abord pour des raisons d'ordre intellectuel, mais aussi à cause du manque de place et de l'impossibilité d'installer de nouveaux rayonnages dans certains lieux. En outre, il était convenu, depuis longtemps, que la Faculté des lettres devait restituer à la B.P.U. les locaux attribués à la salle Naville.

Après le départ des Facultés de S.E.S. et de droit, en 1992, la bibliothèque d'histoire générale (anciennement à l'Ecole de médecine) fut la première à emménager dans les locaux de la bibliothèque de la Faculté de droit au sous-sol de l'Aile Jura, puis ce fut le tour de la bibliothèque de l'Institut européen, au début de 1993. Au cours de cette même année 1993, les bibliothèques de français et de linguistique générale (salle Thibaudet) furent transférées, après d'importants aménagements, du deuxième au premier étage du même bâtiment.

En 1994, commencèrent des travaux de grande envergure pour agencer le sous-sol (anciennement bibliothèque de S.E.S.) et le rez-de-chaussée : il fallut abattre des cloisons pour transformer les salles de cours en bibliothèques. La dalle du rez-de-chaussée n'étant pas assez résistante, on décida d'entreposer le plus grand nombre de livres au sous-sol. D'autre part, pour faciliter la circulation entre les deux étages, un niveau intermédiaire fut construit du côté parking du bâtiment. Les locaux devaient accueillir, de ce côté, la quasi totalité des sciences de l'antiquité et le grec moderne au sous-sol, la philosophie et une partie de l'antiquité sur la mezzanine, la théologie au rez-de-chaussée et du côté Bastions, l'arabe, le chinois et le japonais au-dessus de la bibliothèque d'histoire générale. Des O.P.A.C. ont été installés à tous les niveaux ainsi que des places de lecture, mais la majorité de ceux-ci se trouvent soit au rez-de-chaussée, soit sur des mezzanines qu'on a pu construire le long des salles du rez-de-

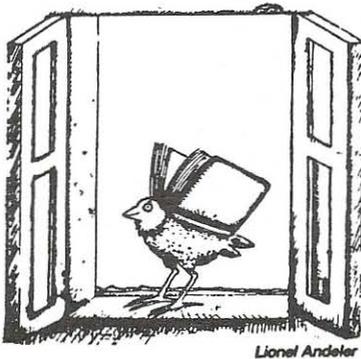
chaussée en raison de la hauteur des plafonds et qui permettent aux lecteurs de bénéficier d'une grande luminosité.

Ces espaces nouvellement aménagés ont trois accès (un au sous-sol et deux au rez-de-chaussée) équipés de portes magnétiques 3M et disposent de cent quatre-vingt deux places de lecture et de plus de trois kilomètres de rayonnages : toutes les collections auparavant dispersées dans plusieurs sites ont pu y être transportées (seuls l'égyptologie et le copte sont restés à la B.P.U. qui, d'ailleurs, a autorisé le transfert à l'Aile Jura de la majorité des ouvrages déposés salle Naville) et on peut prévoir avec sérénité l'accroissement des fonds pour quelques années.

Ces bibliothèques, toutes en libre accès, ont gardé leur propre autonomie et seules quelques tâches ont été pour le moment centralisées, comme le prêt à domicile qui s'effectue en deux endroits et qui est commun d'une part aux sections d'arabe, chinois, japonais, histoire générale, grec moderne, philosophie et à l'Institut européen, et d'autre part aux sciences de l'antiquité et à la théologie .

La réalisation de cette première tranche de travaux dans les bibliothèques de la Faculté des lettres a été favorablement accueillie par les lecteurs, qui ont maintenant la possibilité de trouver dans le même lieu des ouvrages et des documents dans plusieurs disciplines voisines, voire complémentaires. En outre cela permettra, à plus longue échéance, une meilleure organisation des tâches bibliothéconomiques. Souhaitons que la seconde tranche des travaux prévue au bâtiment des Philosophes soit effectuée le plus tôt possible !

Pascale Tilliette



## Bibliothèque de la Cité : Médiathèque

Ouverte au public en avril 1992, la médiathèque a tout d'abord été conçue pour être un prolongement audiovisuel de la section des jeunes de la bibliothèque de la Cité.

Nos critères de sélection étaient clairement définis : seulement du documentaire, principalement sous forme de diapositives et de films vidéos, à l'exception des livres-lus et des chansons enfantines. En réponse à une demande grandissante du public, nous avons rapidement pris la décision d'ouvrir ces collections d'abord aux adolescents puis aux adultes, en effet il n'y a pas de médiathèque adulte dans le réseau. De plus, l'offre de documentaires pour les enfants étant très limitée sur le marché, nous avons complété notre fonds par des dessins animés tirés de livres pour enfants ou adolescents tels que les séries : Père Castor, Béatrix Potter, Tintin, Lucky Luke, etc... Depuis octobre 1995, nous proposons également des anciens films français dont la réalisation est antérieure à 1960, ainsi que quelques films suisses. Le fonds de 3'500 documents, couvrant les principaux domaines de la connaissance, se répartit donc de la manière suivante :

1850 vidéocassettes (1750 documentaires, 100 films), 1000 cassettes sonores ou coffrets, 500 séries de diapositives, 150 disques compacts, ainsi que quelques CDI et vidéodisques.

A notre collection s'ajoutent quelques vidéos "Genevensia" que nous avons acquises en collaboration avec la B.P.U.

Par contre nous ne repiquons pas d'émission de télévision, essentiellement pour des raisons de droits d'auteurs.

### **Repérage et acquisitions :**

Nous achetons principalement des documents commercialisés dont le repérage se fait soit directement en librairie, soit au moyen de catalogues d'éditeurs. Plusieurs difficultés se sont présentées à nous : tout d'abord les documents audiovisuels ont la particularité d'avoir de petits "tirages", un circuit de distribution relativement méconnu, ainsi que des droits d'auteurs relativement complexes. De plus, chaque support demande une source d'acquisition différente. Pour les vidéocassettes les problèmes s'accroissent car leur durée de vie est relativement courte, les commandes ultérieures sont très aléatoires et les standards changent selon les pays de provenance (PAL/SECAM/NTSC).

Il faut préciser que nous n'obtenons pas les documents à l'examen et excepté un défaut "physique" ceux-ci ne peuvent être échangés.

Le manque d'ouvrages et de filmographies critiques ne facilite pas la sélection, mais nos quelques années d'expérience nous permettent de mieux affiner nos critères d'acquisitions.

L'essentiel de nos achats est effectué auprès des librairies spécialisées dans le cinéma, des disquaires, des grandes surfaces (genre Forum), des associations, des musées, ou auprès de certains producteurs.

**Prêt :**

Tous les documents peuvent être empruntés à raison de deux semaines pour les vidéocassettes et un mois pour les autres supports. 11'723 documents ont été prêtés en 1995. Plus de deux-tiers des prêts sont des vidéocassettes devant de loin les cassettes audio. Les sujets les plus demandés sont : les sciences humaines, la nature, les sports, les arts, la géographie, les méthodes de langues, l'informatique, ainsi que les films de fiction.

Actuellement 4700 personnes sont inscrites à la médiathèque.

Si le prêt est payant, la consultation sur place est gratuite et non négligeable, car plus de 800 documents ont été visionnés en 1995 sur les trois moniteurs mis à disposition du public.

Le premier trimestre 1996 a vu une très forte augmentation du nombre de prêts essentiellement due à deux facteurs : le premier est l'intérêt croissant du public pour ce genre de documents et le deuxième facteur est l'introduction de l'abonnement payant. En effet, depuis janvier 1996, un abonnement annuel de 65.-- ou semestriel de 40.-- commun à tous les services audiovisuels permet d'emprunter dans un même temps 5 documents dans chaque discothèque (Minoteries ou Vieusseux), 3 documents à la médiathèque, ainsi que 1 CD-ROM à la logithèque des Pâquis et 1 document à la bibliothèque sportive (CEDEPS).

Chaque usager a néanmoins la possibilité de continuer à emprunter "au coup par coup", à savoir Fr. 2.50 par document ou Fr. 4.50 pour un coffret.

Pour conclure, nous pensons que les documents audiovisuels deviendront un complément indispensable de l'imprimé et de l'offre télévisuelle, à condition de garantir leur qualité et cela malgré la profusion de l'offre du marché.

Pour la médiathèque Françoise Kouti et Martine Etter

ENQUETE SUR LA COLLECTION DE PERIODIQUES DE LA BIBLIOTHEQUE  
MUNICIPALE DE LA SERVETTE

Traditionnellement, la bibliothèque est un lieu où sont conservés des livres; pourtant, depuis quelques années, disques, cassettes audio et vidéo sont également à la disposition du public, d'où la nouvelle appellation de "médiathèque". Les périodiques, eux, depuis longtemps partie intégrante du fonds des bibliothèques, en constituent une part appréciable.

Ils ont plusieurs fonctions; en premier lieu, celle d'informer : certes, tout le monde écoute la radio ou regarde la télévision, mais pour le commentaire de l'actualité et sur le plan de la diversité, la presse écrite reste la source la plus intéressante. Autre fonction importante, la documentation et la recherche : le lecteur curieux d'un sujet, le collégien préparant un exposé trouveront dans les revues des articles de synthèse, des dossiers permettant d'actualiser leurs connaissances. Les périodiques sont aussi destinés à la détente, à l'évasion (la lecture du journal est associée à des moments de repos et de loisirs); à la pratique d'un hobby (photographie, tennis, etc...).

La présence de périodiques dans une bibliothèque est donc une nécessité : ce sont des auxiliaires indispensables du livre dans les domaines de l'information et de la documentation, pouvant attirer de futurs lecteurs : c'est pour cela qu'il est important de proposer au public une collection soigneusement choisie et répondant à ses attentes, d'autant plus que le secteur de la production imprimée est en constante évolution.

A la Servette, la bibliothèque dispose de 85 titres, sélectionnés avec un souci d'objectivité et divisés entre les quotidiens (dont la vocation est de couvrir tous les secteurs de l'actualité : politique intérieure et internationale, vie sociale, économique, culturelle, sportive, faits divers) et les revues (spécialisées soit par leur public, soit par leur contenu).

Depuis quelques années, restrictions budgétaires obligent, je désirais savoir si la collection proposée correspondait aux besoins et aux attentes du public, d'autant plus que certains titres avaient disparu ou vu leur qualité diminuer, et que d'autres étaient apparus.

Aidée d'une collègue, j'avais tenté une enquête auprès des lecteurs, mais celle-ci s'était soldée par un demi-échec : le questionnaire était trop rudimentaire et les réponses peu fiables. Aussi, n'ai-je pas hésité à confier mon projet à une lectrice assidue, et depuis peu étudiante au CESID, Myriam ERWIN, après qu'elle m'eut proposé la réalisation d'une enquête dans le cadre de ses cours.

La première démarche fut la délimitation du sujet : en plus du choix des périodiques proposés, nous avons profité de sonder le public sur la conservation et la consultation de ces publications, sur l'utilisation de la salle de lecture; une rubrique pour les remarques personnelles a été bien appréciée et nous avons eu des commentaires sur l'accueil et la compétence des bibliothécaires, sur l'aménagement des locaux, sur les heures d'ouverture et même sur les autres bibliothèques ! Toutes ces remarques, bien que très critiques, furent toujours bienveillantes à notre égard et nous en avons déduit que nos lecteurs sont très attachés à leur bibliothèque de quartier.

La deuxième partie concernait l'élaboration des questions : celles-ci ne devaient pas être trop nombreuses afin de ne pas décourager les lecteurs, leur libellé, clair et compréhensible, ne devait pas prêter à confusion. Des espaces blancs furent prévus, donnant la possibilité au public de suggérer de nouveaux titres de revues et quotidiens : malheureusement, il y eut peu de réponses et les quelques titres proposés étaient, soit trop spécialisés, soit trop semblables à ceux déjà à disposition.

Des 200 questionnaires distribués durant 7 semaines à la fin de l'année 1994, période favorable pour atteindre le plus de monde possible (étudiants, retraités, actifs, etc.), 176 furent retournés et très peu furent inutilisables (remplis à double ou incomplets).

A notre grande surprise, nous avons remarqué que les lectrices ne représentaient qu'un tiers de l'effectif sondé, alors que beaucoup de revues offertes en lecture sont susceptibles de les intéresser et que les dames inscrites sont plus nombreuses que les messieurs. Peut-être n'ont-elles pas le temps de fréquenter la salle de lecture, ou alors, lire dans un lieu public, est-il encore considéré comme une perte de temps ?

Après dépouillement, nous avons constaté que notre public était satisfait du choix offert; quelques-uns déploraient néanmoins l'absence de certains titres étrangers, ce qui confirmait nos impressions. Nous avons alors supprimé des revues très peu lues (A suivre, Timbroscopie) au profit de quotidiens italien et espagnol; nous avons aussi privilégié les magazines suisse-allemands : Schweizer Illustrierte, Facts.

L'acquisition des nouveaux abonnements (après de nombreuses visites au kiosque afin de comparer les différents titres susceptibles d'intéresser notre public), a évidemment suscité des remarques de la part de certains lecteurs déçus de ne plus trouver leur revue préférée. Par contre, la mise en place des quotidiens espagnol et italien, largement plébiscités dans le questionnaire, n'a soulevé aucun commentaire !

Dans le prolongement de cette enquête, et afin de mieux faire connaître la salle de lecture, nous allons dorénavant joindre la liste des journaux offerts aux horaires et informations pratiques donnés à chaque nouvelle personne inscrite.

En conclusion, je dirai que cette enquête était nécessaire et nous sommes satisfaites de l'avoir menée à terme; nous avons ainsi pu savoir avec précision quels quotidiens et revues étaient plus ou moins lus. Les lecteurs sollicités ont volontiers coopéré et ont répondu avec enthousiasme et sérieux : ils ont beaucoup apprécié la possibilité qui leur était offerte d'exprimer leurs opinions.

Nous sommes prêtes à recommencer, d'ici quelques années, en améliorant le questionnaire, bien sûr !

Christiane ZULAUF  
Bibliothécaire-responsable

## LE CEDEPS ET SES DIFFERENTES ACTIVITES

### Présentation:

Le **CEDEPS** (Centre de documentation d'éducation physique et de sport) est fondé en **1975** sur l'initiative de l'AGMEP (Association genevoise des maîtres d'éducation physique) avec la collaboration de l'Université de Genève et du DIP (Département de l'instruction publique).

En **1981**, le CEDEPS déménage de la Bibliothèque des études pédagogiques pour venir s'installer dans la **Villa Plonjon**, sise dans le cadre idyllique du **Parc des Eaux-Vives**.

En **1991**, le Centre de documentation **est rattaché au réseau des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève**.

Actuellement, la Bibliothèque des sports compte environ 5'000 ouvrages, 350 cassettes vidéo, une cinquantaine de cassettes audio ainsi qu'une trentaine de périodiques.

Les sujets abordés sont le sport (histoire, pédagogie, technique...), la santé (médecine, diététique, dopage...), le bien-être (massage, relaxation, sophrologie...). Depuis 1993, les nouveaux ouvrages sont systématiquement catalogués sur le réseau informatique ALS des Bibliothèques municipales.

La Bibliothèque possède sa propre classification adaptée à ses besoins spécifiques.

### Animations :

En novembre 1995, le CEDEPS organise une conférence avec Mme **Ella Maillart** et M. **Nicolas Bouvier**.

Par manque de place, la conférence n'a pas pu se dérouler à la Villa Plonjon mais à la salle de conférence de la Bibliothèque de la Cité qui a vu ce soir-là une affluence record.

M. Bouvier, avec humour et intelligence nous fit une présentation d'Ella Maillart, l'oeil toujours aussi bleu et alerte malgré ses 93 ans. Puis Mme Maillart nous commenta avec une mémoire extraordinaire les magnifiques diapositives (réalisées par elle-même) relatant le voyage qu'elle entreprit en 1935 à travers l'Asie Centrale (de Pékin à Srinagar) avec Peter Fleming.

La salle attentive fut fort captivée par le récit haut en couleurs de cette voyageuse intrépide.

Au mois de mars de cette année, le CEDEPS invita, cette fois-ci, dans ses locaux, **Alain Barrillier** et **Gérald Manzoni**, tous deux parapentistes.

M. Alain Barrillier, actuellement avocat stagiaire, a perdu la vue à 12 ans à la suite d'une maladie rhumatismale. Mais son handicap ne l'empêche nullement de pratiquer ski alpin, ski extrême (135 km/h !), plongée, tandem, équitation, parapente...

En 1991, il entreprend un vol en parapente depuis le **Mont-Blanc** (4807 m) guidé par radio. Chaque mètre du dénivelé est vendu 10.-. La somme ainsi récoltée permettra de financer la construction d'une école en Colombie.

En 1995, Alain Barrillier et Gérard Manzoni (paraplégique suite à un accident) entreprennent de voler depuis le **Mont Fuji Yama** (3776 m), au Japon, en souvenir des victimes de la bombe d'Hiroshima (1945). Alain Barrillier fut radioguidé pendant tout le vol. Quand à Gérard Manzoni, une chaise a été spécialement conçue pour lui permettre de décoller, de voler et d'atterrir en toute sécurité.

Le succès fut total malgré les rafales de vents qui menaçaient d'emporter nos deux parapentistes.

En 1993, Alain Barrillier et Christophe Smith fondent l'Association "**Vol libre pour tous**" dont le but est de promouvoir le vol libre auprès des personnes handicapées (handicapées de la vue et paraplégiques).

Le but vise à redonner confiance à la personne handicapée et par ce biais à l'aider à se réinsérer dans la société en lui permettant de pratiquer un sport qui exige responsabilité, rapidité de décision et esprit positif.

Régulièrement des camps sont organisés à Villars pour les personnes intéressées.

C'est avec beaucoup d'émotion, d'humour et de sensibilité qu'Alain Barrillier et Gérard Manzoni nous firent découvrir, ce soir-là, leur passion à travers leurs propos et les films réalisés lors de leurs "exploits".

Cet automne, au mois d'octobre, nous accueillerons, pendant la Fureur de lire, **Raymond Lambert**, célèbre alpiniste genevois qui gravit l'Everest en 1952.

Le CEDEPS est ouvert :

Été (du 1.4 au 30.9)

mardi : 13h30-17h30

mercredi : 9h-18h

samedi : 10h-13h

Hiver (du 1.10 au 31.3)

mardi : 13h30-17h30

mercredi : 9h-17h

samedi : 10h-13h

4, Ch. de Plonjon

1207 GENEVE

tél. : 022/735 22 60

Pour le CEDEPS, Marie-Paule MARQUIS

## REVUE DE REVUES

Le Salon du Livre ... et de la PRESSE, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles revues ou d'autres moins récentes mais inconnues du grand public et même parfois des bibliothécaires.

Voici une petite sélection personnelle de titres qui ont attiré mon attention pour différentes raisons :

La **Revue internationale de la Croix-Rouge**, la plus ancienne, puisque paraissant depuis 1869, mais aussi la plus indispensable pour nous rappeler que l'action humanitaire est nécessité absolue. bimestriel, 5 éditions français, anglais, espagnol, arabe, russe.

«Une approche idéale de la nature, à tout âge, au fil des saisons. Une invitation à la promenade les yeux ouverts». Ainsi se présente **La Salamandre**, revue naturelle dans sa 12e année de parution. Née de la passion d'un jeune garçon de 11 ans, elle poursuit sa route grâce à l'enthousiasme d'un groupe de copains, pour la plupart étudiants en sciences naturelles. bimestriel, 6'600 exemplaires

Brèves «news» de football féminin, badminton, dragon boat et autres sports que certains diraient marginaux, à côté de repères culturels de cinéma, concerts, soirées disco, les 18-25 ans, (et les autres), trouvent tout cela dans **Start Up**, mensuel genevois des sports, arts et loisirs. 2e année, 10'000 exemplaires

Le **Cahier des métiers d'art** paraît au printemps, pour le Salon du Livre, et en automne, pour la Foire de Genève. Organe officiel de l'ADEMA, Association pour le développement et l'encouragement des métiers d'art, il renseigne sur les métiers d'art et artisanaux, (mais quelle est la différence ?). On peut y trouver quantité d'informations toujours utiles sur des professionnels qui, par leur activité, forgent notre environnement culturel quotidien.

Il y a aussi **V magazine**, nouvel encart culturel prometteur, qui paraît désormais chaque vendredi avec le Nouveau Quotidien.

Et **Page\*2**: le mensuel du différend, qui annonce la couleur dans l'éditorial de son premier numéro.«Une fois dissipée la crainte de cerner la dynamique implacable de la «restauration néo-libérale», s'impose l'obligation d'invention et de lucidité, consubstantielle à tout acte de résistance.»

## LE LIVRE A LA CARTE

Au Salon du livre, on peut découvrir que l'ère de l'informatique au service de l'écrit a commencé.

H. Le More, ancien directeur de la gestion éditoriale chez Flammarion, découvre il y a quelques années, la "Xerox Docu Tech", machine alliant les technologies du scanner, de l'imagerie numérique, de l'impression laser, de la xérogaphie et de la finition en ligne. Celle-ci sert à scanner des documents administratifs pour les reproduire en fac-similé et les stocker sur fichier informatique, afin de les réimprimer à la demande en tirage limité, voire à l'exemplaire. Afin d'évaluer le potentiel d'une telle machine, Le More met sur pied un groupe d'étude informel composé de professionnels du livre.

Après une phase test durant laquelle les libraires commandent, par l'intermédiaire des éditeurs, les livres épuisés que Rank Xerox reproduit, "Le Livre à la Carte" se constitue en société anonyme et passe des accords avec les éditeurs. En parallèle, une machine adaptée au traitement des livres reliés précieux, dont la manipulation est délicate, est homologuée par la Bibliothèque nationale de France.

Désormais, plus aucun livre ne devrait être inaccessible, et la notion d'ouvrage épuisé devrait être abolie : tout titre est virtuellement disponible.

Ce processus de reproduction à l'unité permet de concilier les deux missions antagonistes des bibliothèques que sont la mise à disposition de leurs fonds et la protection du patrimoine que ceux-ci représentent. Dès lors, l'ouvrage original peut être placé en réserve, tandis que les fac-similés sont consultés, voire prêtés ou même vendus quand les bibliothèques n'ont pas de service de prêt.

Avec la bibliothèque virtuelle que se propose de créer "Le Livre à la Carte", les bibliothèques pourront satisfaire toutes les requêtes documentaires et autres désirs de lecture. Les grands titres fondamentaux tombés dans le domaine public, et des titres introuvables car leur réédition reviendrait trop cher, mais dont "Le Livre à la Carte" a acheté les droits, seront mémorisés sur fichier électronique et transmis par réseau jusqu'au point d'impression local, proche de l'utilisateur.

Les ressources de cette machine semblent innombrables, et il ne tient qu'aux bibliothécaires de découvrir celles qui pourront encore améliorer le service offert aux lecteurs.

### **QUEBEC EDITION**

Le Salon du Livre, c'est l'occasion de maintenir le contact entre francophones, et de rendre visite, sans grand voyage, aux Québécois.

Le stand de «Québec Edition» offre une vision substantielle de la production québécoise et canadienne francophone, pas seulement à Genève, mais dans les autres salons francophones ouverts au grand public, comme Paris ou Bruxelles, ou dans les foires de droits comme Francfort ou Bologne.

Ce système de stand collectif permet, en un tour d'horizon rapide, de se faire une idée de la richesse de l'édition francophone d'outre-Atlantique. Celle-ci fait preuve d'un dynamisme culturel réjouissant en faisant connaître sa différence d'avec le standard français de France et en affichant le français comme emblème de la francophonie face au monde anglo-américain. De plus, le Canada français est la passerelle entre anglophones et francophones, et pas seulement sur le Nouveau Continent.

Ce militantisme linguistique et plus généralement culturel trouve ses racines dans le contexte historique et géographique, chacun sait que le Québec est une «île», mais il convient de préciser que c'est l'île principale d'un archipel de communautés francophones éparpillées dans les provinces maritimes de l'est canadien, et dans les provinces des grandes plaines de l'ouest, communautés actives elles aussi dans l'édition francophone.

La production francophone canadienne a ses domaines de prédilection, comme par exemple la littérature et les périodiques culturels, les sciences humaines et la linguistique, les sciences de la santé et celles de l'éducation, la gestion et les sciences administratives.

L'édition scolaire et la littérature pour la jeunesse sont particulièrement développées et méritent une mention spéciale : elles recèlent des merveilles de textes dont la langue devrait nous permettre de relativiser les diktats véhiculés par les manuels français qui inondent le marché suisse romand. C'est durant l'enfance, et le Québec nous donne l'exemple, que doit se forger la conviction de posséder une identité culturelle autonome.

Afin de se faire connaître, les éditeurs choisissent de participer au stand «Québec édition» et sélectionnent eux-mêmes les documents qu'ils souhaitent y présenter. Des libraires exerçant leur profession dans les librairies québécoises participent activement en mettant très sympathiquement à disposition du public leurs connaissances de l'édition de leur pays.

Il semble que le public intéressé, mais encore trop restreint, attende le retour des salons et foires du livre pour refaire le plein de littérature. C'est dommage car nos cousins d'Amérique méritent mieux que quelques moments de lecture annuels. Il était certes parfois difficile, en Suisse, d'obtenir conseils et renseignements sur l'édition canadienne francophone. Mais la situation s'est grandement améliorée et les amateurs trouveront maintenant tout ce dont ils ont besoin pour se familiariser avec la production québécoise et des autres communautés francophones du Canada.

Et les passionnés ont de quoi se réjouir : le Québec est annoncé comme invité d'honneur au Salon de Genève 1997.

Joëlle Walther

Québec  
pour  
tout lire

## "DE BRERA" antithèse de "DE BIBLIOTHECA"

Dans son opuscule "De bibliotheca", Umberto Eco propose un modèle de bibliothèque négative. Pour lui : *"une bonne bibliothèque au sens de mauvaise bibliothèque, (c'est à dire un bon exemple du modèle négatif que j'essaie de réaliser) doit être parfaitement cauchemardesque"*. (Umberto Eco. De bibliotheca, L'Echoppe, 1986, p. 15).

Cette bibliothèque se caractérise par une infinie variété de catalogues, un très long laps de temps entre la demande et la réception des livres, un personnel non qualifié et désagréable, un service de renseignements inaccessible pour le lecteur etc. Ces propositions sont loin d'être fantaisistes, car je suis sûre que chacun(e) de nous a enfoui dans sa mémoire quelques exemples correspondant aux critères énoncés par le sémioticien italien; que celles et ceux qui ont fréquenté des bibliothèques italiennes se remémorent le parcours du combattant qu'elles (ils) ont dû effectuer avant d'avoir en main l'ouvrage désiré ! Par contre, j'ai eu dernièrement l'occasion de fréquenter quotidiennement, à Milan, la Biblioteca Nazionale Braidense, et c'est avec un réel bonheur que j'ai constaté qu'elle était la parfaite antithèse des points négatifs qui caractérisent (pas seulement) mais généralement de nombreuses bibliothèques italiennes.

## HISTORIQUE

La Biblioteca Nazionale Braidense est sise au no 28 de la via Brera, au centre de Milan puisqu'elle n'est qu'à dix minutes à pied de la place du Dôme, véritable coeur de la ville. C'est le Palazzo di Brera qui abrite la bibliothèque ainsi que les instituts culturels milanais : l'Académie des Beaux-Arts, la Pinacothèque de Brera, l'Observatoire astronomique et le Jardin botanique.

Le nom de "Brera" dérive d'un terme de latin médiéval, d'origine lombarde : "braidia" qui désignait un pâturage ou un pré utilisé pour la foire aux bestiaux. La "braidia" sera donnée après la mort de son propriétaire, Guercio di Baggio, à l'ordre religieux des Umiliati, lesquels érigèrent un couvent (XIV<sup>e</sup> s.). Après la suppression de l'ordre des Umiliati, le couvent est récupéré en 1572 par les Jésuites qui installèrent un collège et chargèrent l'architecte Martino Bassi d'agrandir l'édifice (1591). En 1627, la restructuration complète du bâtiment sera confiée à l'architecte Francesco Maria Ricchino, lequel avec Lelio Buzzzi avait déjà dessiné en 1609 la salle à haut plafond voûté de la Bibliothèque Ambrosienne. En 1658, après la mort de F.M. Ricchino, les travaux se poursuivront sous la direction de Gian Domenico Ricchino, Gerolamo Quadrio et Pier Giorgio Rossone. Lorsqu'en 1773, le pape Clément XIV supprima la Compagnia du Gesù en signant le bref : "Dominus ac Redemptor" (16.8.1773), l'Etat milanais acheta le Palazzo di Brera et le destina à une fonction plus laïque, tout en conservant et augmentant les institutions créées par les Jésuites : l'Observatoire astronomique, fondé en 1760 par les pères Pasquale Bobio et Domenico Guerra, la Bibliothèque et l'Ecole auxquelles viendront s'annexer en 1776 l'Académie des Beaux-Arts, le Jardin botanique, créé en 1781 par l'abbé Vitman, et finalement l'Institut lombard des Sciences et des Lettres (1810). La touche architecturale finale au Palazzo di Brera, sera apportée en 1774 par l'architecte Giuseppe Piermarini, qui réaménagera le bâtiment pour lui permettre d'accueillir ses multiples institutions, et le dotera de son solennel portail d'entrée.

## L'ORIGINE DES FONDS CONSERVES A LA BRAIDENSE

Comme de nombreuses bibliothèques du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Biblioteca Nazionale Braidense doit sa naissance à une volonté princière.

Le Milanais par le traité de Rastatt en 1714, fut donné à l'Autriche (1714-1796).

En 1770, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche constatant l'absence à Milan d'une bibliothèque ouverte à toute personne désireuse d'acquérir de nouvelles connaissances, et parce que la Bibliothèque Ambrosienne fut jugée fort riche en manuscrits, mais trop pauvre en livres imprimés, décida de mettre à la disposition du public les 18.000 volumes de la bibliothèque du comte Carlo Pertusati (1674-1755), achetée après sa mort par la Congregazione di Stato di Milano et donnée au fils de Marie-Thérèse, l'archiduc Ferdinand, futur gouverneur de la Lombardie. Le noyau initial de la Biblioteca Nazionale Braidense fut constitué par l'ancien fonds de la bibliothèque des Jésuites du Palazzo di Brera (24.000 volumes), les fonds des institutions jésuites de San Fedele et de San Giacomo auxquels vint s'annexer en 1773, la bibliothèque du comte Pertusati.

En 1778, Joseph II, fils de l'impératrice Marie-Thérèse, décida d'enrichir la Bibliothèque de Brera d'ouvrages scientifiques, et acheta la bibliothèque d'Albrecht von Haller (1708-1777), constituée de 15.000 volumes et 145 manuscrits de médecine, de chirurgie et d'anatomie.

Le fonds von Haller s'appauvrit après les campagnes napoléoniennes, et en 1928 après un don d'ouvrages du gouvernement italien au gouvernement suisse.

En 1786, la bibliothèque ouvrit finalement ses portes au public et prit le nom de Braidense.

Au fil des ans, elle accroîtra continuellement son fonds par des legs et des achats : la bibliothèque de Carlo Firmian, (1716-1782) représentant 40.000 ouvrages, toutes disciplines confondues; la bibliothèque du cardinal Durini (1752-1796), formée de précieuses éditions du XVI<sup>e</sup> s. de textes classiques; le fonds des éditions aldines, constitué des livres imprimés par Aldo Manuzio et ses descendants entre 1494 et 1598, le fonds Scaccerni; le fonds de livres du Cabinet numismatique, comprenant des ouvrages sur la monnaie et des gravures du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s.; la donation Visconti, riche d'un fonds d'ouvrages d'auteurs allemands et anglais.

A partir de 1788, la bibliothèque augmentera régulièrement sa collection grâce à l'instauration d'un dépôt obligatoire à la bibliothèque de toute oeuvre publiée dans l'Etat de Milan.

En 1802, la Bibliothèque Braidense change de nom, elle s'appellera désormais : Biblioteca Nazionale Braidense.

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux dons vont continuer à grossir sa collection : le fonds Mortara Spinelli, Giuseppe Spinelli (1848-1909) acheta la bibliothèque d'Anton Enrico Mortara (1793-1860), composée de 922 ouvrages inédits de Bodoni, et la légua à sa mort à la Braidense; l'important fonds Alessandro Manzoni (1785-1873), donné en 1885; le fonds Gerli, le comte Paolo Gerli légua la bibliothèque de Charles Ludovic de Bourbon Parme, constituée de 2.000 livres imprimés et 77 manuscrits parmi lesquels figurent de précieux livres d'Heures du X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle; le fonds Ambrogio Castiglioni, extraordinaire collection de romans chevaleresques et d'éditions rares du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. La Raccolta Pascoliana a été acquise en 1950 par la Biblioteca Nazionale Braidense à Augusto Guidobianchi (1868-1951), enrichissant la bibliothèque de 500 manuscrits autographes, 350 volumes et 1.700 opuscules écrits par Giovanni Pascoli; de nombreux textes autographes et éditions rares d'Ugo Foscolo sont aussi conservés par la bibliothèque.

Parmi les fonds "curieux" donnés à la Biblioteca Nazionale Braidense, on peut citer une importante collection de 20.000 cris de corporations, édits, avis et proclamations datés du XVIIe s. à 1859, et concernant uniquement la ville de Milan et la Lombardie, un fonds de 1.150 ouvrages publiés du XVIIIe s. à nos jours, provenant du monde entier, dont le thème est le jeu d'échecs, ou encore la bibliothèque d'Ovidio Scolari (1877-1934) constituée par 250 manuels de prestidigitation et d'illusionnisme.

La richesse des fonds de la Biblioteca Nazionale Braidense est telle qu'une description exhaustive est impossible, néanmoins ces quelques exemples donnent une idée de la diversité de ses collections.

Les personnes qui souhaitent en savoir plus peuvent lire ces deux ouvrages descriptifs :

- *Giuseppe Baretta. Tra i fondi della Biblioteca Braidense. Milano : F. Sciardelli, 1993.*
- *Fondi speciali delle Biblioteche lombarde : censimento descrittivo, a cura dell'Istituto Lombardo per la Storia della Resistenza e dell'Età contemporanea. Milano : Ed. Bibliografica, 1995. Volume primo : Milano e Provincia.*

Aujourd'hui la Biblioteca Nazionale Braidense est une des plus importantes bibliothèques publiques italiennes, elle appartient à l'Etat italien et dépend du Ministero per i Beni Culturali ed Ambientali - Ufficio Centrale per i Beni Librari, le Istituzioni Culturali e l'Editoria. Sa collection est d'un million de volumes, 30.000 textes autographes, 24.360 Cinquecentine (éditions milanaises du XVIe s.), 23.000 titres de périodiques, 5.760 gravures du XIXe siècle, 2.550 photographies, 2.360 incunables, 2.110 manuscrits dont le fleuron est le plus ancien texte de poésie lombarde qui nous soit parvenu (XIIIe s.): poème de Pietro à Basilica Petri (Bescapè).

Vénéral institution de plus de 220 ans, la Biblioteca Nazionale Braidense est une bibliothèque très conviviale. Le lecteur n'est pas perçu comme un ennemi, bien au contraire, tous les services publics sont structurés de façon à lui venir en aide à tout moment en cas de doute dans ses recherches. En effet, à chaque fois que surgira une incertitude, il y aura toujours un employé qui saura orienter le lecteur avec compétence et gentillesse, ou une information écrite qui éclaircira immédiatement toute hésitation.

Chaque lecteur qui accède à la Braidense doit avant de pénétrer dans la bibliothèque, laisser dans un casier qu'il refermera grâce à un code numérique personnel, sac, parapluie etc. En effet, ne sont admis à l'intérieur de la bibliothèque que les documents qui serviront à l'étude ou à la recherche. Le lecteur remplit à l'entrée une carte d'accès sur laquelle est imprimé un numerus currens, les informations personnelles : nom, adresse etc. sont vérifiés par un employé sur présentation de la carte d'identité. La carte d'entrée est une sorte de passeport qui servira pour demander des livres, consulter des manuscrits ou étudier à la salle de lecture. Lorsque le lecteur quitte la bibliothèque, il doit restituer sa carte d'entrée. Il y a ainsi un contrôle automatique des diverses transactions effectuées à l'intérieur de la bibliothèque, puisque à chacune d'elle la carte d'entrée est demandée, et lorsque celles-ci sont terminées, l'employé l'indique sur la carte d'accès. Aussi, lorsque le lecteur la restitue en quittant la

bibliothèque, le surveillant a la certitude que les ouvrages ou manuscrits consultés, ont été rendus et/ou les photocopies payées etc.

### FICHE TECHNIQUE

En suivant le schéma proposé par Umberto Eco dans son opuscule "De bibliotheca"; survol de la Biblioteca Nazionale Braidense.

A) De nombreux catalogues sont à la disposition des lecteurs : Catalogue par auteurs jusqu'en 1890, Catalogue par auteurs dès 1890 à 1994, Catalogue sémantique alphabétique par sujets (1891 à 1954), Catalogue sémantique par matière (dès 1980 et classé selon la classification décimale Dewey), Catalogue spécial des périodiques, Catalogue des oeuvres géographiques (classement par auteurs-lieux-sujets du XVe s. à 1890), Catalogue des romans (dès 1895), Catalogue des manuscrits, Catalogue des incunables, Catalogue du fonds Manzoni, Catalogue des microfilms et reproductions photographiques.

Il existe aussi des catalogues pour les fonds spécialisés. Tous les catalogues sont accessibles au lecteur, lequel en cas de doute, pourra toujours s'adresser aux employés, qui lui indiqueront immédiatement quel catalogue consulter selon le document recherché.

B) -----

C) Les cotes sont brèves et faciles à transcrire. Sur les présentoirs des fiches de demande d'ouvrages sont indiquées les cotes admises en prêt (correspondant en général aux ouvrages postérieurs à 1890) ou à la consultation. Sont également indiquées les cotes des manuscrits, qui sont à demander au moyen d'un formulaire différent dans une autre salle que celle des catalogues. Ce petit guide évite les erreurs d'orientation et permet de remplir immédiatement le bon formulaire. Pour un lecteur néophyte le gain de temps est indéniable !

D) Le temps de réponse entre la demande et la réception des livres n'excède pas 25 minutes !!!!

E) On peut demander cinq livres en prêt ou en consultation le matin, et trois ouvrages l'après-midi.

F) Selon les livres qu'il a commandés, le lecteur peut s'installer pour sa lecture à : la salle de lecture, qui est l'ancienne salle d'étude des Jésuites. Les portraits en frise de pères jésuites et le Triomphe de la Religion décorant le plafond rappellent ses premiers destinataires. Quatre-vingt places de travail munies d'une lampe individuelle en état de marche ! et d'un lutrin sont mises à disposition du lecteur. la salle de consultation, d'une capacité de trente places de travail propose également au lecteur 25.000 ouvrages en libre accès ! (bibliographies, dictionnaires etc.)

la salle Manzoni est réservée à la consultation des manuscrits, des oeuvres rares, des textes autographes et bien sûr de tout le fonds consacré à Alessandro Manzoni.

la salle des microfilms, 560 titres de périodiques microfilmés sont disponibles, la salle est équipée de 9 visionneuses dont 6 reliées à une imprimante.

la salle Marie-Thérèse, dessinée par l'architecte Giuseppe Piermarini, était l'ancienne salle de lecture des Jésuites. Elle est aujourd'hui utilisée pour les expositions temporaires organisées par la Biblioteca Nazionale Braidense.

- G) Les photocopieuses ne sont pas accessibles au lecteur, mais les photocopies sont effectuées rapidement par un préposé. Si le lecteur habite l'étranger et qu'il a demandé une/des photocopie/s d'un ouvrage rare nécessitant un microfilm avant de pouvoir effectuer la/les photocopie/s (environ 12 jours), celles-ci lui seront expédiées à son domicile.
- H) Tout est fait afin qu'un lecteur habitué ou néophyte se sente à l'aise à la Braidense. L'ambiance de travail est agréable : lampe individuelle, lutrin, chaise confortable etc. et l'encadrement est assuré par un personnel compétent et sympathique.
- I) -----
- L) Le service de renseignements est situé à l'entrée de la salle des catalogues. Les bibliothécaires répondent aux questions des lecteurs concernant l'utilisation de la bibliothèque, donnent des informations bibliographiques, vendent des publications informatives concernant la bibliothèque, assistent les lecteurs, si le besoin se fait sentir, lors des interrogations sur la base SBN on-line (Servizio Bibliotecario Nazionale) constitué par 2.200.000 notices datées de 1831 à nos jours. Sont également disponibles les bases de données : SBL/Musica contenant 180.000 notices relatives aux documents musicaux; le Pool Lombardia Informatica, base de données concernant la Lombardie, qui regroupe 14 bibliothèques parmi lesquelles la Bibliothèque Sormani (Milan), les Archives historiques et civiques et la Bibliothèque Trivulziana (Milan), mais aussi des bibliothèques localisées à Bergame ou Mantoue; le Catalogue bibliographique collectif des Universités de la plaine du Pô regroupant 9 bibliothèques entre Milan, Pavie et Brescia; le Réseau du système BOMAS qui relie 9 bibliothèques à caractère scientifique.
- L'assistance à la consultation d'Internet tout comme l'accès aux 40 CD-Rom, achetés par la Braidense (toutes disciplines confondues) sont aussi assurés par le service de renseignements qui aidera également le lecteur dans des recherches d'ouvrages manquants. Les recherches bibliographiques par téléphone et/ou par courrier sont possibles, elles sont effectuées par les bibliothécaires du service de renseignements.
- M) Le prêt des ouvrages à domicile est accordé à tout lecteur âgé de 18 ans et domicilié dans la région milanaise. Pour les non résidants, seule la consultation est autorisée.
- N) Le prêt interbibliothèques est possible. Un lecteur suisse patientera un mois avant de recevoir un ouvrage de la Braidense, et devra également acquitter les frais de port.

- O) La carte d'entrée, présentée obligatoirement pour toute transaction effectuée à l'intérieur de la bibliothèque, permet un contrôle continu des documents en possession du lecteur et semble à priori constituer un bon antivol !
- P) Les horaires d'ouverture sont très étendus (pour une bibliothèque italienne !!!!).  
Lundi à vendredi : de 9h00 à 17h15  
Samedi : de 9h00 à 13h45  
Une seule petite restriction, la fermeture des services : des manuscrits, de la distribution des livres et des photocopies le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h30.
- Q) Tant que le lecteur n'a pas rendu sa carte d'entrée, il est toujours à la bibliothèque!!!!, il est néanmoins possible de sortir du bâtiment pour se restaurer et revenir sans être obligé de remplir à nouveau une carte d'entrée !
- R) La réservation d'un ouvrage en lecture pour continuer la consultation le lendemain est bien entendu possible, cette possibilité existe aussi pour les manuscrits.
- S) Il est évident que le nom d'un emprunteur n'est jamais communiqué à un tiers.
- T) Des toilettes sont aménagées à l'intérieur de la bibliothèque.

Alors la Braidense n'est-elle pas l'exemple antithétique du "De bibliotheca" ? Je vous laisse seul(e) juge !

Certes, la Biblioteca Nazionale Braidense n'est peut-être pas la bibliothèque idéale, mais elle a le mérite de répondre aux attentes de ses lecteurs, fussent-ils des plus exigeants, et n'est-ce pas là ce qu'on demande en priorité à une bibliothèque publique ? Mettre à disposition de ses lecteurs, sans aucune tracasserie administrative tout document conservé en ses murs, du manuscrit au CD-Rom !

La Braidense est loin de se fermer au public, bien au contraire, elle publie même de nombreux ouvrages pour présenter ses collections.

En réactualisant la pensée du cardinal Frédéric Borromée, qui en 1595, avant de devenir archevêque de Milan, écrivit à un ami:

*"Prions Dieu, afin que ne puissent revenir des siècles aussi grossiers, cette barbarie qu'ont vu nos grands-pères [...] et vers laquelle l'Italie semble décliner bien qu'elle ait été la mère et la nourrice de toutes les grâces et de toutes les coutumes civilisées [...]"*.

souhaitons qu'en cette fin de siècle, il y ait de plus en plus de bibliothèques italiennes qui étendent au maximum leurs prestations au public !

Pour en savoir plus :

- *Catalogo del fondo Haller, a cura di Maria Teresa Marti. Milano : F. Angeli, 1983-1990.*
- *La Biblioteca liturgica dei Duchi di Parma. Milano : U. Hoepli, 1931.*

- *Alessandro Cutolo. I romanzi cavallereschi in prosa e in rima del fondo Castiglioni presso la Biblioteca Braidense di Milano. Milano : U. Hoepli, 1941.*
- *Testi e documenti foscoliani : il centenario della nascita di Ugo Foscolo. Milano: Biblioteca Nazionale Braidense, 1979.*

URL : [http://www.cilea.it/Virtual\\_Library/informaz/braidens/bibrai01.htm](http://www.cilea.it/Virtual_Library/informaz/braidens/bibrai01.htm)

Edda Guglielmetti



Xylographie attribuée à Bernardino de' Conti dans l' *Historia di Milano* de Bernardino Corio, Milano, 1503.

## ALLO, BIBLIO, ECHOS...

### Un anniversaire dignement fêté !

Pour son dixième anniversaire le Salon du livre de Genève a pulvérisé tous les records avec 116'000 visiteurs, contre 113'000 en 1995. Dans l'ensemble tout le monde semble satisfait, et même si tous les stands n'ont pas connu le même succès, les visiteurs ont quand même beaucoup acheté. A titre de comparaison, le Salon de Paris a accueilli cette année 180'000 visiteurs et celui de Lyon, créé sur le modèle de celui de Genève, a dû disparaître après 4 ans.

### Un nouveau CD-ROM pour les bibliothèques scolaires

Le fichier général des bibliothèques de l'Enseignement secondaire postobligatoire et de l'Office de la jeunesse genevois a été présenté sur le stand du DIP au Salon du livre. Ce fichier, sous forme de CD-ROM comprenant 266'890 notices, représente 23 sites. Ce nouvel outil, fonctionnant avec le logiciel GESBIB-BIBAL, sera bientôt disponible dans toutes ces bibliothèques.

### Encyclopédie de Genève

Par ses dix volumes abondamment illustrés, l'Encyclopédie de Genève dresse un panorama complet de la réalité genevoise. Pour conclure, le tome XI - Index général. Tableau chronologique - vient de paraître : 200 pages abondamment illustrées, un index général des noms propres, de lieux, des institutions et des matières des 10 volumes, outil indispensable à qui veut utiliser cette encyclopédie comme ouvrage de référence. Un tableau chronologique détaillé, de 40'000 av. J.-C. à aujourd'hui, avec les principaux événements genevois placés dans leur contexte suisse et genevois, achève ce volume. Le livret du compact-disque "Entendre Genève - Un florilège sonore" est également un complément utile aux dix volumes de l'Encyclopédie.

### Le Bateau-livres

Dévorée par l'amour des livres depuis son enfance, Sabine GINALHAC a enfin réalisé son rêve : ouvrir une librairie. Elle trouve un local à Carouge et l'aménage avec passion. En quelques mois, le "Bateau-livres" est devenu le havre des amateurs de livres d'art, mais également des livres d'enfant, dont le plus ancien date de 1935. Eprouvant autant de plaisir à découvrir des livres qu'à les vendre, Sabine propose également des CD-ROM concernant les beaux-arts.

### Drôle de statistique...

Dans une enquête établie par LINK au mois d'avril, on découvre que 80% des Suisses lisent au moins un livre par an (84% chez les femmes, 75% chez les hommes), 27% de 1 à 3 livres (F : 21%, H : 33%), 16 % de 4 à 6 livres (F : 18%, H : 15%), 7% de 7 à 10 livres (F : 9%, H : 4%), et pour 30% des Suisses plus de 10 livres (F : 36%, H : 23%). En conclusion, 20% des Suisses ne lisent même pas un livre par an (16 % chez les femmes et 25 % chez les hommes)... ce qui est quand même inquiétant à la fin du 20e siècle !

## Auteurs d'Hors-Texte, oyez

Pour satisfaire aux besoins de la mise en page d'Hors-Texte, le Comité de rédaction est amené à retoucher les articles dans leur mise en forme. L'art du couper/coller fut adroitement exercé jusqu'à il y a peu; mais aujourd'hui beaucoup d'auteurs rédigent avec un traitement de texte et sont à même de pouvoir nous fournir une version digitale de leur article. Il va sans dire que pour le Comité de rédaction le confort de travail est grandement amélioré.

Comme vous l'avez sûrement constaté en informatique tout pourrait être si simple, mais cela serait si ennuyeux ... Ainsi, nous travaillons sur des machines différentes (PC ou Mac) et nos logiciels sont variés ou de version différente. Il y a néanmoins moyen de contourner ce problème de compatibilité en créant une version du fichier en format ".RTF" ou ".TXT". Le premier de ces formats conserve une grande partie des attributs de mise en forme du texte, le second quant à lui est plus restrictif mais peut être utilisé pour un texte simple. Le Comité travaille sur PC avec la version 6.0 de WinWord, si ce n'est pas votre cas et si vous manquez de pratique, voici comment procéder :

- 1.- Au terme de votre rédaction, sauvegarder le fichier comme d'habitude.  
Fermer le fichier.  
Une version originale et dans le format du traitement de texte est ainsi conservée.
- 2.- Imprimer comme à l'accoutumée.
- 3.- Ouvrir à nouveau le fichier.  
Dans les options de sauvegarde, choisir "Enregistrer sous ...",  
Choisir le type de fichier ".RTF". Si ce format n'est pas disponible, prendre le format ".TXT"  
Attribuer un nom fichier. Choisir un nom différent si vous souhaitez mieux différencier les deux versions. Vérifier que l'extension fichier correspond bien au "Type fichier".
- 4.- Copier les deux versions du texte sur une disquette et envoyer sans attendre au Comité de rédaction, qui vous la restituera après la sortie du numéro.  
Pour les possesseurs de Macintosh, le formatage de disquette pour PC est parfois possible. Si c'est le cas, faites nous parvenir votre texte (format ".RTF") sur une telle disquette. Sinon nous trouverons moyen de faire la conversion Mac/PC par nous-mêmes.  
Si vous êtes utilisateurs de l'e-mail, vous pouvez nous faire parvenir votre fichier en "document attaché" à l'adresse suivante :  
Maria.Noetzelin@sebib.unige.ch.

Naturellement, si vous ne travaillez pas avec un traitement de texte, nous recevrons toujours avec plaisir votre article. Seule la plume d'oie nous perturbe quelque peu.

**Hors-texte** est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 20.- l'an.

**Le Comité de rédaction** est composé de :

Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER, Malou NOETZLIN, Danièle TOSI et Joëlle WALTHER.

**Adresse :**

**Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.**

Case postale 3494

CH - 1211 **Genève 3**



**ATTENTION :** délai de remise des articles pour le prochain numéro :

**11 octobre 1996**

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

## SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

<i>Ce qu'ils ont dit</i> .....	2
<i>Les petits papiers du Président</i> .....	3
<i>La bibliothèque post-moderne</i> .....	6
<i>Bibliothèques de la Faculté des lettres</i> .....	8
<i>Médiathèque de la Cité</i> .....	10
<i>Les périodiques de la bibliothèque municipale de la Servette</i> .....	12
<i>Le CEDEPS</i> .....	16
<i>Revue de revues</i> .....	18
<i>Le livre à la carte</i> .....	19
<i>Québec édition</i> .....	20
<i>"De brera" antithèse de "De bibliotheca"</i> .....	22
<i>Allo, Biblio, Echos</i> .....	29
<i>Post-scriptum</i> .....	30

\*\*\*\*\*

Impression : Association TRAJETS, Genève